



## N° Vert Urgence Sécurité Gaz

En cas d'odeur, de fuite, ou de coupure de gaz :  
**0 800 47 33 33** - Service public  
(appel gratuit depuis un poste fixe).  
**Un opérateur vous répond 24h/24 et 7j/7**

### Service Maintenance Entretien chaudière

01.40.09.37.83\*

### Service Après-Vente

01.40.09.37.83\*

## ENTRETIEN CONFORT CHAUDIÈRE

### En quoi consiste l'entretien chaudière proposé par TOTAL SPRING ?

Le contrat annuel d'entretien chaudière comprend :

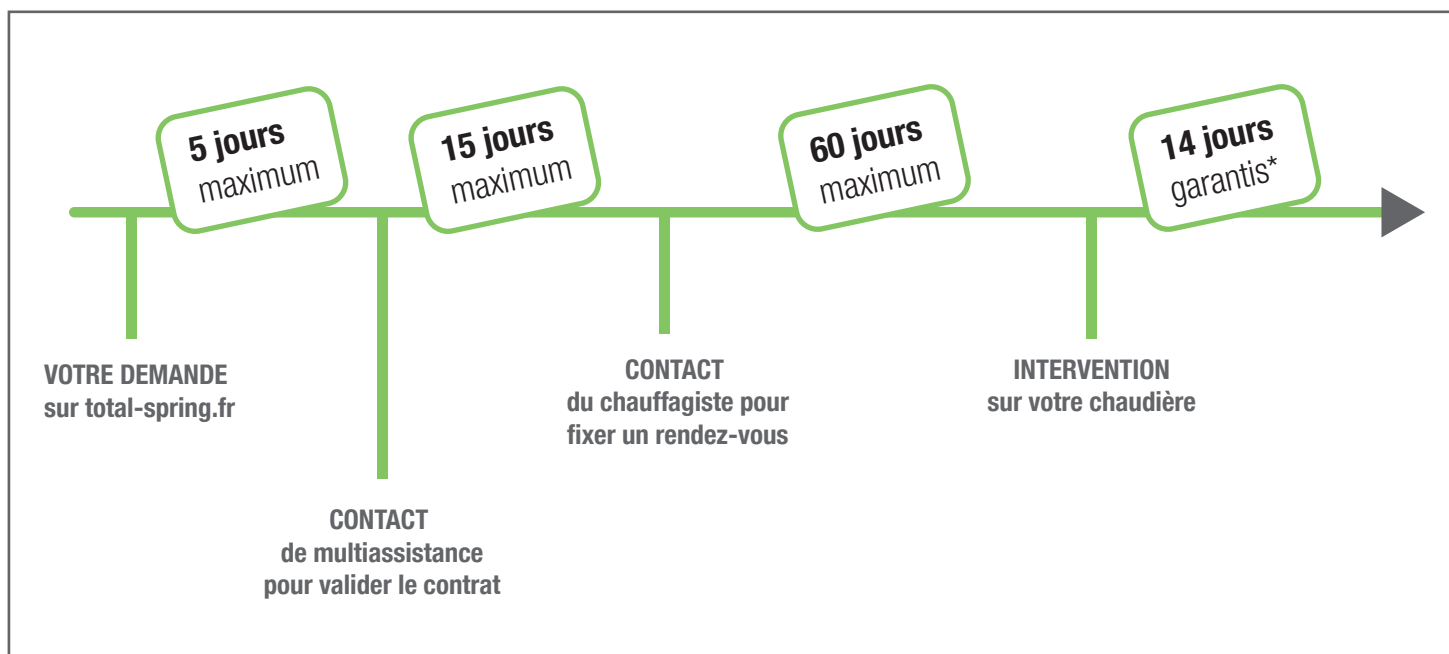
- ✓ Le contrôle et le nettoyage des principaux organes de la chaudière.
- ✓ L'attestation d'entretien obligatoire (décret n°2009-649 du 9 juin 2009).
- ✓ Le contrôle du taux d'émission de monoxyde de carbone (CO).
- ✓ Des conseils et recommandations sur un meilleur usage et entretien de votre chaudière.

### Qui sont les chauffagistes de TOTAL SPRING ?

TOTAL SPRING fait appel à un réseau de chauffagistes certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et de qualité :

- ✓ Ils vous assurent la sécurité et la sérénité en vous évitant les risques de panne.
- ✓ Ils vous conseillent et vous proposent leurs services en cas de dysfonctionnement.

### LES ÉTAPES JUSQU'À LA RÉALISATION DE LA PRESTATION



*\*Vous bénéficiez d'une garantie de 14 jours pour remonter tout dysfonctionnement suite à l'intervention.  
Un simple appel au Service Après Vente vous permettra de planifier l'intervention d'un nouveau technicien si nécessaire.*

## ENTRETIEN CONFORT CHAUDIÈRE

### Pourquoi l'entretien de votre chaudière est-il important ?



#### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Il permet de contrôler le taux d'émission de monoxyde de carbone par un technicien qui vous alerte en cas d'anomalies.



#### POUR VOS ÉCONOMIES

L'entretien périodique de votre chaudière permet la prolongation de sa durée de vie et la réduction de ses pannes. Une chaudière bien entretenue vous permettra de réaliser jusqu'à 12% d'économies d'énergie\*.



#### POUR LA PLANÈTE

Il permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre.



#### POUR LE RESPECT DE LA LOI

L'entretien de votre chaudière est obligatoire (décret n°2009-649 du 9 juin 2009).

### Quand dois-je effectuer ma prochaine révision ?

Votre chaudière doit être révisée tous les ans, c'est une obligation légale.




Le Service de Maintenance de TOTAL SPRING (en partenariat avec Multiassistance) se charge de vous rappeler pour convenir de la prochaine opération de maintenance.

### A quoi me sert l'attestation d'entretien ?

L'attestation d'entretien peut vous être exigée par votre compagnie ou mutuelle d'assurance avant de vous indemniser en cas de sinistre. Le chauffagiste vous la remettra à la fin de la visite d'entretien. Pour votre tranquillité, sachez que Lampiris aura toujours une copie de cette attestation à votre disposition.

\*Source ADEME (ademe.fr)

## ENTRETIEN CONFORT CHAUDIÈRE

TENEUR EN CO2 MESURÉE		INTERPRÉTATION
Inférieur à 20 ppm		La situation est <b>normale</b> . Tout va bien.
Comprise entre 25 et 50 ppm		<b>Comportement anormal entraînant des risques.</b> Un diagnostic approfondi doit être réalisé afin d'identifier et réparer la cause à l'origine de ce dysfonctionnement.
Supérieure à 50 ppm		<b>Attention danger.</b> Risque d'intoxication élevé. Pour votre sécurité, votre chaudière est mise à l'arrêt immédiatement jusqu'à sa réparation complète.

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES, NON-INCLUS DANS L'ENTRETIEN CHAUDIÈRE, PROPOSÉS PAR TOTAL SPRING \*\*

- Contrôle de la vacuité du conduit de fumée
- Vérification et entretien des radiateurs et des canalisations
- Entretien et dépannage des dispositifs extérieurs à la chaudière
- Réparation des anomalies imputables à une mauvaise utilisation ou à des facteurs externes
- Intervention pour manque de gaz, d'électricité ou d'eau
- Détartrage
- Remplacement du corps de chauffe, des châssis et dosserets des chaudières

### VOTRE CHAUDIÈRE EST EN PANNE ?

La réparation n'est pas incluse dans le Service Maintenance mais **n'hésitez pas à nous contacter**. Nous vous enverrons un technicien de notre réseau pour la réparer.

*\*\* Services non-inclus dans la maintenance mais qui peuvent vous être proposés par notre chauffagiste. Dans ce cas, il vous soumettra un devis gratuit et planifiera l'intervention avec vous.*